

## **Politique sur les commotions cérébrale**

SIRC appuie et encourage l'adoption des lignes directrices canadiennes sur les commotions cérébrales dans le sport.

Le SIRC croit que la sécurité sportive est une priorité et toutes les personnes et organisations impliquées dans le sport au Canada devraient connaître les protocoles canadiens sur les commotions cérébrales, comprenant les 5 composantes de l'approche harmonisée de la gestion des commotions cérébrales (sensibilisation, prévention, détection, gestion et surveillance)

Une commotion cérébrale est une lésion cérébrale qui ne se voit pas aux rayons X, au scanner ou à l'IRM. Cela affecte la façon dont un athlète pense et peut causer une variété de symptômes.

Une commotion cérébrale peut être causée par un coup à la tête, au visage ou au cou, ou à un autre endroit du corps, provoquant une secousse violente de la tête.

Bien que le diagnostic formel de la commotion cérébrale devrait être établi à la suite d'une évaluation médicale, tous les intervenants sportifs, y compris les athlètes, les parents, les enseignants, les entraîneurs, les officiels et les experts médicales sont responsables de la reconnaissance et du signalement des athlètes qui démontre des signes d'une commotion cérébrale. Ceci est particulièrement important car de nombreux sites sportifs et de loisirs n'auront pas accès à des experts médicales sur les lieux

Dans le cadre de son mandat, SIRC, assure le développement professionnel de son équipe et de son conseil d'administration, ainsi que la sensibilisation du secteur général du sport aux niveaux national et international. SIRC fait la promotion des politiques et de la boîte à outils sur les commotions cérébrales créées dans le cadre d'un programme harmonisé sur son site : [www.sirc.ca/commotions](http://www.sirc.ca/commotions)